

young people and mothers, is undoubtedly much larger than any programs yet attempted."

We would like to emphasize, in this connection, our belief that the potentialities for expanded reliance on multilateral food aid programs should not be neglected. The multilateral approach here seems to us in many respects the most effective and desirable one.

"The Canadian Federation of Agriculture would also wish to state, here, its strong support for expanded Canadian expenditures in the whole field of foreign aid to developing countries, and for Canada's early achievement of the U.N. foreign aid target for developed countries of one per cent of G.N.P."

We do not wish to extend the length of this submission unnecessarily. We have made our principle points. However, there are two or three more concrete recommendations we would like to make.

1. It is a striking feature of the White Paper that it looks to the development of a much more highly integrated policy-making and action process in the policy field. At home, it looks to interdepartmental integration through a new Committee on External Relations at the Deputy Minister level. Abroad, it proposes to centralize authority in their areas of jurisdiction in heads of post, who will be accountable for "all departmental interests". We would suggest that if policy integration is to effectively take place systematic consideration must also be given to the process and flow of consultation and information between government and private interests and groups. By this we mean more than general recognition of the principle. We also mean the development of systematic laid down policies and principles guiding these consultative relationships and determining information processes. To take our own case: if farmers, through their organizations, have no way of better understanding what is involved in the foreign policy issues which affect them, and their relation to national policies, the chances of unnecessary disruption of such an integrated approach, and failure to reach optimum solutions, will be greatly increased.

May we add that, as we have so often said before, the ongoing role of Parliament and its Committees in this process, is also, and much more so, a critical consideration in achieving the White Paper's aims in foreign policy development.

2. We would gather from the White Paper that the Committee on External Relations is now in existence. To our knowledge it does not include the Deputy Minister of Agriculture in its membership. It most emphatically should.

3. There should be a much more regular, customary, utilization of farm organization advisory members to international government delegations considering important matters of agricultural policy and agricultural development. Some of this is done now—notably to General Conferences of FAO, and to negotiations of international grain and wheat agreements. The principle could in our opinion be very usefully extended. We should say that the Minister of Agriculture does not disagree with this in principle, but finds few occasions when he considers it necessary or useful in practice. We think the government greatly underestimates the value, over time, of such producer involvement.

ble des objectifs de libre-échange agricole, reconnaître que des règles, des principes et des accords internationaux particuliers devront être mis en œuvre au besoin, selon les produits. Le problème qui se pose n'a rien de provisoire. C'est dans le contexte de ces réalités qu'il faut envisager et négocier les ententes commerciales.»

A propos de l'aide à l'alimentation, nous déclarions aussi dans notre Exposé de politique:

«La Fédération convient avec la Commission de planification qu'en soi, l'aide alimentaire ne saurait être envisagée comme un élément de solution facile aux problèmes de la surproduction ou du rajustement agricole nécessitant la réduction du nombre d'exploitants. Elle admet également que, pour le pays en voie de développement, la solution ne consiste pas à rester trop longtemps tributaire d'un programme d'assistance en matière d'alimentation. Ainsi que la Commission le fait remarquer, l'aide alimentaire a sa place pourvu qu'elle repose sur une base ordonnée et rationnelle et qu'elle revête la forme d'envois de poudre de lait, de céréales et d'autres produits agricoles. De plus un programme ainsi planifié nécessite des engagements pour des périodes pouvant atteindre cinq ans mais qui ne pourraient trouver de justification du seul fait qu'il existerait des excédents à tel ou tel moment. Bref, il est possible de produire d'une façon rationnelle et ordonnée des aliments destinés à l'aide. Il est toujours possible d'ailleurs qu'il se produise d'énormes besoins urgents à la suite de récoltes manquées. L'ampleur d'une utilisation planifiée et accrue de l'aide alimentaire dans le cadre des programmes de développement des pays sous-développés et de ce même secours pour répondre aux besoins alimentaires des bébés, des adolescents, et des mères dépasse d'emblée tous les programmes que l'on a tenté de mettre en œuvre jusqu'ici.»

Permettez-nous de souligner sous ce rapport qu'à notre avis il ne faudrait pas négliger les grandes possibilités de développement qu'offrent les programmes multilatéraux d'aide à l'alimentation. La solution multilatérale nous semble, à bien des égards, la plus efficace et la plus souhaitable dans ce domaine.

«La Fédération canadienne de l'agriculture tient à déclarer qu'elle est fortement en faveur d'un accroissement des dépenses du Canada dans tout le domaine de l'aide extérieure aux pays en voie de développement et que le Canada réalise sans délai l'objectif d'un pour cent du PNB que les Nations Unies ont fixé comme objectif d'aide extérieure aux pays en voie de développement.»

Nous ne voulons pas étirer inutilement notre mémoire. Nous avons relevé les principales choses que nous avons à signaler. Nous aurions cependant deux ou trois autres recommandations concrètes à formuler.

1. Une des caractéristiques frappantes du Livre blanc, c'est qu'il vise, dans le domaine de la politique, à la réalisation d'un processus beaucoup plus intégré de détermination et d'action. Au Canada, il se tourne vers une intégration interministérielle par la voie d'un nouveau comité des relations extérieures au niveau des sous-ministres. A l'étranger, il propose une centralisation de l'autorité auprès des chefs de mission dans leur juridiction respective, lesquels chefs de mission seront compta-